



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2020

COMMUNE DE
LAVAL-EN-BRIE

L'an deux mille vingt le vingt-sept Juin, à 10 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Laval en Brie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'Ecole, sous la Présidence de Monsieur Le Maire Jérôme BONIFACIO,

Présents : Maryline BOUARD, Patrick CHON, Philippe RUFFIER, Éric DEGARDIN, Sophie JOUÉ, Jérôme BONIFACIO, Olivier GADOT, David JOYEUSE

Absent excusé :

Jean-Pierre VERSCHAEVE donne pouvoir à Éric DEGARDIN

Corinne SYLVESTRE donne pouvoir à David JOYEUSE

Geneviève MERCIER/DALBARD donne pouvoir à Philippe RUFFIER

Approbation du dernier conseil municipal :

Le procès-verbal du dernier Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2019

Monsieur le Maire, donne la parole à M. Joyeuse, adjoints aux finances pour l'intégralité de la présentation des délibérations relatives aux finances.

Monsieur David JOYEUSE présente le résultat du compte de gestion 2019

Investissement :

Recettes : 51 818,03 €

Dépenses émissions mandat : 84 759,92 €

Restes à réaliser : 13 958,52 €

Déficit de : 32 941,89 €

Fonctionnement

Recettes : 294 033,70 €

Dépenses émissions mandat : 310 256,90 €

Déficit de : 16 223,20 €

Le déficit provient des sommes versées au syndicat de l'école de Salins au titre des arriérés présentés

Le résultat en clôture en investissement est de : -46 900,41 €

Le résultat de clôture en fonctionnement est de : -16 223,20 €

Délibération N°21 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2020

Approbation du compte administratif 2019

Monsieur David JOYEUSE présente le résultat du compte administratif 2019 en absence de Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO

Fonctionnement dépenses : 310 256,90 €

Fonctionnement recettes : 294 033,70 €

Investissement dépenses : 84 759,92 €

Investissement recettes : 51 818,03 €

Report section fonctionnement : 355 011,81 €

Report section investissement : -46 900,41 €

[Délibération N°22 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Affectation du résultat 2019

Monsieur David JOYEUSE présente le résultat de l'exercice

Fonctionnement : 355 011,81 €

Investissement : -46 900,41 €

Il est proposé affectation complémentaire en réserve d'investissement la somme de 46900.41€

Il est proposé l'affectation de l'excédent en fonctionnement la somme de 308111.40€

[Délibération N°23 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Vote du budget primitif 2020

Monsieur David JOYEUSE présente le budget primitif par section et s'établit comme suit

Budget de fonctionnement : 582113.79€

Budget d'investissement : 128400.41€

[Délibération N°24 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2020

Vote des taux d'imposition 2020

Monsieur David JOYEUSE expose les taux d'imposition pour l'année 2020.

Monsieur Le Maire expose qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition

 Taxe Foncière Bâti : 13.89

 Taxe Foncière non Bâti : 46.22

[Délibération N°25 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Vote des subventions aux associations 2020

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO donne lecture des associations et organismes auxquelles il convient de voter les subventions

[Délibération N°26 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Commission communale des impôts

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO invite les membres du Conseil Municipal, à proposer une liste de 24 contribuables (12 titulaires et 12 suppléants) parmi lesquels le Directeur des Services Fiscaux désignera 6 commissaires Titulaires et 6 Commissaires Suppléants, afin de constituer la nouvelle Commission Communale des Impôts

[Délibération N°27 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Redevance d'occupation du domaine public 2020 due par ENEDIS

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO communique les montants 2020 de la redevance d'occupation du domaine public communal due par ENEDIS

Il est proposé de de fixer le montant de la redevance au taux maximum soit 212€, taux revalorisé chaque année.

[Délibération N°28 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Redevance d'occupation du domaine public 2020 due par GRDF

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO communique les montants 2020 de la redevance d'occupation du domaine public communal due par GRDF pour une durée de 30 ans.

Il est proposé de fixer le montant de la redevance 517.27€, montant revalorisé chaque année.

[Délibération N°29 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2020

Représentation de la commune au sein du syndicat mixte des 4 vallées de la Brie

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO communique le besoin de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant chargés de représenter la commune au sein dudit syndicat

Se présentent :

Philippe RUFFIER

Éric DEGARDIN

Sont élus à l'unanimité après vote à bulletin secret :

Philippe RUFFIER : délégué titulaire

Éric DEGARDIN : délégué suppléant

[Délibération N°30 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Modification des statuts du Syndicat intercommunal d'équipement, d'entretien et d'exploitation des nouveaux locaux scolaires à Salins

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO donne lecture des nouveaux statuts du Syndicat intercommunal d'équipement, d'entretien et d'exploitation des nouveaux locaux scolaires de Salins et propose de voter les nouveaux statuts

[Délibération N°31 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

Participations financières liées à la mairie de Salins et au Syndicat intercommunal d'équipement, d'entretien et d'exploitation des nouveaux locaux scolaires à Salins

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO précise l'obligation pour la commune de Laval en Brie de participer financièrement à la charge de fonctionnement du syndicat compte tenu de la fréquentation des élèves issus de Laval en Brie

Après lecture des statuts le Conseil Municipal se prononce sur les différentes participations suivantes : frais de scolarité, frais de maintenance, participation communale.

[Délibération N°32 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2020

Indemnité pour frais de représentation au Maire

Considérant que le conseil municipal peut décider d'ouvrir des crédits pour assurer le remboursement de frais de représentation du Maire.

Le montant est fixé à 1000€

[Délibération N°33 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité](#)

L'ordre du jour ayant été épuisé, et les élus n'ayant pas de questions diverses à poser, la séance est levée à 11h15.